



CAPa Métiers de l'agriculture

Option Ruminants

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole



CONTENU



VOIES DE FORMATION

- Apprentissage sur 2 ans
- Formation continue 1 an pour adultes

Individualisation des parcours : possibilité de valider un ou plusieurs blocs, selon les parcours antérieurs



OBJECTIFS VISÉS

- S'occuper de la distribution de l'alimentation et des soins élémentaires en ovins, bovins, caprins des jeunes animaux et adultes
- Mettre en œuvre les différentes techniques liées au système fourrager et céréalier

POURSUITES D'ÉTUDES / EMPLOI VISÉ



Poursuites études : Titre Pro Eleveur, BPREA Polyculture élevage



Emploi : Salarié agricole

Formation générale - 420 h

- ✓ CG1 - Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux (Mathématiques, Sociologie, Enseignement moral et civique, Informatique)
- ✓ CG2 - Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle (Réalizations personnelles, Français, Éducation physique et sportive, Prévention santé et environnement)
- ✓ CG3 - Interagir avec son environnement social (Monde du travail)

Formation technique et pratique- 384 h

- ✓ UCP 1 - Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage de ruminants (Zootechnie, Soins aux animaux ovin - caprin - bovin)
- ✓ UCP 2 - Réaliser les travaux liés à la production des aliments de l'élevage (Agronomie, Productions végétales, Pratiques agroécologiques)
- ✓ UCP3 - Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments (Agroéquipement)
- **UCARE** 36 h : Taille des arbres fruitiers
- **Pratique en entreprise** en cohérence avec les exigences du référentiel

ÉVALUATION DE LA FORMATION

En CAPACITÉS (écrits, oraux, pratiques)

 **Navette :** GARE ROUTIÈRE ST AFFRIQUE ↔ LA CAZOTTE

Site de la Cazotte :  HÉBERGEMENT  RESTAURATION



Accès handicapé PMR et référent handicap

CFA INTERPROFESSIONNEL DU SUD AVEYRON

Route de Bournac - 12400 SAINT-AFFRIQUE

05 65 98 10 27

cfa.st-affrique@educagri.fr

www.la-cazotte.educagri.fr



DURÉE—MODALITÉS D'ALTERNANCE

✓ **Apprentissage 2 ans** : soit 35 h / semaine

24 semaines en présentiel au CFA de septembre à juin

80 semaines en entreprise : dont **10** semaines de congés payés

✓ **Formation continue 1 an** :

Nous contacter – Parcours individualisé

APPRENTISSAGE

FORMATION CONTINUE

PUBLIC VISÉ

Tout public

PRÉREQUIS POUR L'ENTRÉE EN FORMATION

✓ Avoir entre 16 ans et 29 ans **ou** 15 ans pour les élèves issus de 3^{ème}

✓ Plus de 29 ans : pour les personnes reconnues travailleurs handicapés ou ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise ou inscrites en tant que sportifs de haut niveau

Avoir 18 ans

CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise éligible : **Elevage Ovin, Bovin, Caprin (Lait ou Viande)**
Un soutien à la recherche d'entreprise est possible

Sous réserve d'un accord de financement

MODALITÉS DE SÉLECTION / RECRUTEMENT

Entretien et test de positionnement
(le test de positionnement ne conditionne pas l'entrée en formation par la voie de l'apprentissage)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- 600** Brebis laitière, race Lacaune, troupeau conventionnel, système Roquefort
- 70** Brebis Viande, troupeau AB
- 20** Génisses à l'engraissement en vente directe
- 238** Ha en SAU : 3/4 en surfaces fourragères, 1/4 en céréales dont la moitié en surface BIO
- 23** Chevaux d'élevage de race New Forest

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formateurs spécialisés / intervenants professionnels
- ✓ Visites d'exploitations et de Centres techniques
- ✓ Travaux pratiques sur l'exploitation de la Cazotte qui fait partie du réseau des Fermes expérimentales de l'institut de l'élevage et chez les maîtres d'apprentissage ou de stage

RÉMUNÉRATION / AIDES AUX EMPLOYEURS

- ✓ **Apprentissage** : statut de salarié(e), rémunération en fonction de l'âge (% du SMIC). L'employeur peut bénéficier **d'aides financières**, documents à télécharger sur notre site : www.la-cazotte.educagri.fr
- ✓ **Formation continue** : rémunération suivant la législation en vigueur et la situation antérieure

FINANCEMENT DES FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Apprentissage** : prise en charge par l'OPCO de l'entreprise
- Formation continue** :
 - ✓ Demandeurs d'emploi : France Emploi
 - ✓ Salarié(e) d'entreprises : CPF de transition (demande à faire auprès de l'entreprise)
 - ✓ Autres : Autofinancement sur devis / CPF nous contacter

INDICATEURS DE RÉSULTATS 2022-2023

Taux : ❖ réussite 100 % ❖ satisfaction 82 % ❖ insertion 100 %